

Les États-Unis annoncent des mesures en faveur de Cuba, mais le blocus reste intact



Washington, 28 mai (RHC) Le Département du Trésor des États-Unis a annoncé mardi des mesures pour faciliter l'accès à l'internet à Cuba et le financement des entrepreneurs, mais elles ne constituent pas des changements dans le blocus économique, financier et commercial contre l'île.

L'Office of Foreign Assets Control (OFAC) de cet organisme a indiqué qu'il modifiait, avec effet immédiat, la réglementation sur le pays des Caraïbes et autorisait les services Internet, l'assistance aux entrepreneurs du secteur privé et l'expansion des avantages financiers pour la population.

Cette décision implique l'accès aux logiciels, aux boutiques d'applications mobiles, aux réseaux sociaux, aux plateformes de vidéoconférence, aux plateformes éducatives, à la traduction automatique, aux cartes, aux contenus en nuage, entre autres, qui étaient jusqu'à présent interdits dans le pays caribéen dans le cadre de la politique d'hostilité de Washington.

Il envisage des facilités pour l'exportation de logiciels d'origine cubaine vers des pays tiers, ainsi que la réparation, l'installation ou le remplacement d'appareils liés aux communications.

Cependant, l'OFAC montre qu'elle garde intacte son approche d'ingérence et ses limitations sur les plus grandes Antilles, en précisant que ses mesures bénéficieront aux activités du secteur privé, individuel ou en coopérative, et excluront les fonctionnaires du gouvernement et les membres du Parti communiste cubain.

En outre, elle appellera désormais le travailleur indépendant cubain « entrepreneur indépendant du secteur privé » et, avec cette exigence, elle autorisera l'ouverture de comptes dans des banques basées sur le sol américain, l'utilisation du paiement en ligne et les transactions à partir de Cuba et de n'importe quelle partie du monde.

Une autre détermination est de permettre le transfert de fonds en provenance et à destination des États-Unis, révoqué pendant le mandat du président républicain Donald Trump et qui facilite à ses banques la gestion des envois de fonds et des paiements des citoyens de l'île antillaise.

En ce sens, elle laissera sans effet les opérations bloquées lorsque Trump a arrêté ces services en 2019.

Bien que l'OFAC assure que ces mesures sont « en soutien au peuple cubain », La Havane a dénoncé à plusieurs reprises que les actions hostiles de Washington empêchent les connexions de Cuba aux réseaux internationaux de télécommunications par le biais de câbles de fibre optique, limitant ainsi l'accès à Internet, l'utilisation de l'information, l'échange et la création de connaissances.

Il y a quelques jours, la Compagnie cubaine des télécommunications a révélé que le blocus américain rendait 85 % du réseau de télécommunications du pays technologiquement obsolète.

Les autorités cubaines soulignent que cette situation viole le droit des Cubains à utiliser ce service et la nécessité d'étendre et de diversifier la connectivité internationale du pays, une mesure stratégique.

Elles critiquent la politique de deux poids, deux mesures du gouvernement américain qui mène des actions à cette fin, tout en utilisant le cyberspace à des fins subversives, contre la souveraineté et l'ordre juridique et constitutionnel, ainsi que contre les normes internationales, dans le but de renverser le système politique de l'île.

D'autre part, la persécution des finances cubaines se traduit par des amendes et, par exemple, la Maison Blanche a récemment imposé une amende de 3,7 millions de dollars à la banque suisse EFG après l'avoir accusée de violer les mesures implacables des États-Unis à l'encontre de Cuba et d'individus d'autres nations figurant sur la liste noire.

Cette mesure et l'inscription sur la liste des États présumés soutenir le terrorisme ont conduit de nombreuses entreprises et institutions financières du monde entier à refuser de faire des affaires avec Cuba par crainte de représailles de la part du gouvernement américain.

Des dizaines de banques ont suspendu leurs opérations avec le pays, y compris les transferts pour l'achat de nourriture, de médicaments, de carburant, de matériaux, de pièces et d'autres biens.

Entre mars 2022 et février 2023, le nombre de banques étrangères qui, pour différentes raisons, ont refusé d'effectuer des opérations avec des banques cubaines s'est élevé à 130 (75 d'Europe, 21 d'Amérique et 34 du reste du monde), avec 267 opérations concernées.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/355940-les-etats-unis-annoncent-des-mesures-en-faveur-de-cuba-mais-le-blocus-reste-intact>



Radio Habana Cuba